



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS

**Armée suisse**  
Cdmt de l'instruction - Formation supérieure des cadres de l'armée



## Convention de collaboration

concernant

### **la reconnaissance de la formation à la conduite militaire dans les facultés et les programmes de cours de l'UniNE**

entre la Confédération Suisse  
représentée par le

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS

Commandement de l'instruction  
**Formation supérieure des cadres de l'armée FSCA**  
Murmattweg 6  
6000 Luzern 30

nommée ci-après **FSCA**

et l'

**Université de Neuchâtel**  
Avenue du Premier-Mars 26  
2000 Neuchâtel

nommée ci-après **UniNE**

## 1 Intention

La collaboration entre la FSCA et l'UniNE doit permettre à des cadres de l'armée remplissant les conditions d'admission de l'une des formations de l'UniNE, d'obtenir une reconnaissance (équivalence en crédits ECTS) de la formation à la conduite militaire effectuée durant les stages de formation de la FSCA.

## 2 Objet de la collaboration

La reconnaissance (équivalence en crédits ECTS) d'une formation militaire à la conduite dispensée lors d'un stage de formation à la FSCA par la Faculté des sciences économiques de l'UniNE suit le décompte suivant, sous réserve des conditions sous pt 4:

Stage de formation à la conduite militaire avec min une note 3 (bien)	Cours en Faculté des sciences économiques	Crédits ECTS
<b>Sous-officiers supérieurs</b> (Ecole de sof sup)	Bachelor 3 <sup>e</sup> année Logistics and Supply Chain Management	3
<b>Officiers subalternes</b> (Ecole d'officiers)	Bachelor 2 <sup>e</sup> année Gestion des opérations	6
<b>Commandants d'unité</b> (Stage de formation cdt U)	Master- MScIBD+MScAPEC+MScInno Option / Elective course Global Supply Chain Manage- ment	6
<b>Officiers d'état-major des corps de troupe</b> (Stage de formation C trp)	Master- MScIBD+MScAPEC+MScInno Option / Elective course Global Supply Chain Manage- ment	6
<b>Sous-officiers supérieurs</b> (Ecole de sof sup)	Master-MScGEM Operations Management (semestre 2)	3
<b>Officiers subalternes</b> (Ecole d'officiers)	Master-MScGEM Operations Management (semestre 2)	3
<b>Commandants d'unité</b> (Stage de formation cdt U)	Master-MScGEM Operations Management (semestre 2)	3
<b>Officiers d'état-major des corps de troupe</b> (Stage de formation C trp)	Master-MScGEM Operations Management (semestre 2)	3

Cette reconnaissance s'effectue sous réserve de l'accomplissement du service pratique.

L'objet de cette collaboration entre la FSCA et l'UniNE est communiqué publiquement et de manière transparente dès sa signature. L'UniNE en fait mention sur son site web. La FSCA met à disposition les informations et les bases (documents) nécessaires sur son site web après les avoir fait valider par l'UniNE.

### **3 Conditions**

La reconnaissance (équivalence en crédits ECTS) d'une formation militaire à la conduite dispensée lors d'un stage de formation à la FSCA est exclusivement l'affaire de l'UniNE. Elle est effectuée par le(s) délégué(s) aux examens de la faculté ou du programme d'études correspondant, dans les conditions suivantes:

- L'accréditation peut être obtenue au maximum 5 ans après l'obtention du certificat de stage correspondant de formation à la FSCA.
- L'accréditation se fait sans enregistrement de note pour la prestation d'études concernée.

### **4 Réclamations**

Les réclamations des étudiants sont exclusivement reçues par l'UniNE. Elles sont traitées par l'UniNE, qui peut en référer à la FSCA. Toute action juridique envers la FSCA est exclue pour les étudiants UniNE en tant que tels. Pour toutes les décisions de reconnaissance (équivalence en crédits ECTS), l'UniNE fait office d'autorité en matière de possibilités de recours.

### **5 Personnes de référence**

La FSCA et l'UniNE désignent chacun deux personnes de référence qui coordonnent la collaboration et constituent un organe de surveillance. Ces personnes se réunissent régulièrement et rendent compte des résultats de leurs séances par écrit à la direction de l'UniNE et à celle de la FSCA sur la base de procès-verbaux.

La FSCA délègue à cet effet

- Michael Arnold, lic. phil. II, Chef doctrine / Chef de projet "Reconnaissance"
- Urs Burkhardt, Dr. phil., Suppléant du Chef de projet.

L'UniNE délègue à cet effet

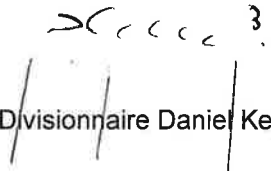
- prof. Daniel Schulthess, vice-recteur enseignement
- David Biddle, Conseiller aux études, Faculté des sciences économiques.

## 6 Validité et signatures

Cette convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2019 et sa validité est limitée au 31 janvier 2021. Après quoi, celle-ci peut être résiliée par chacune des parties dans un délai d'une année, pour la fin d'un semestre (31 janvier ou 31 juillet). Elle est reconduite automatiquement dans les mêmes termes pour un an lorsqu'aucune des parties n'en exige la modification ou la résiliation dans les délais fixés.

Neuchâtel et Lucerne, le 14 décembre 2018

Pour la  
**Formation supérieure des cadres de l'armée**  
Le commandant

  
Divisionnaire Daniel Keller

Pour l'  
**Université de Neuchâtel**  
Le recteur

  
Prof. Dr. Kilian Stoffel

Le chef de projet "Reconnaissance"

  
Lic. phil. II Michael Arnold

Le doyen de la Faculté des sciences économiques

  
Prof. Dr. Mehdi Farsi